

- examine les propositions de scenarios pour une répartition optimale des risques entre les partenaires publics et privés ;
- contribue à la programmation optimale et multimodale des investissements ;
- contribue à l'attractivité des projets pour les investisseurs privés en privilégiant l'égalité d'accès à la commande publique ;
- formule toute autre suggestion ou recommandation au partenaire public de nature à optimiser l'exécution des projets et la mise en concession ;

Le Comité rend compte au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, trimestriellement, de l'évolution des projets.

**Article 3.-** Le Comité est composé des points focaux des départements ministériels participant à l'exécution des projets. Il comprend :

- **Président** : le Ministre des Travaux Publics ;
- **Vice-président** : le Secrétaire d'Etat, auprès du Ministre des Travaux Publics, chargé des Routes.

**Membres :**

- le Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics ;
- le représentant du Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Marchés Publics ;
- le représentant du Ministre des Finances ;
- le représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- le représentant du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ;
- le représentant du Ministre de l'Eau et de l'Energie ;
- le représentant du Ministre des Postes et Télécommunications ;
- le représentant du Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;
- le Président du CARPA ;
- le Directeur Général des Travaux d'Infrastructures au MINTP ;
- le Directeur Général des Etudes Techniques au MINTP ;
- le Directeur Général d'ENEO ;
- le Directeur Général de CAMWATER ;
- le Directeur Général de CAMTEL ;
- les Inspecteurs Généraux du Ministère des Travaux Publics.

**Rapporteurs :**

- Le Directeur des Investissements Routiers ;
- Le Directeur des Etudes Techniques Routières et des Ouvrages d'Art.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
002723	24 AVR 2017
PRIME MINISTER'S OFFICE	